

La mondialisation par le commerce des produits alimentaires : tendances structurelles et exploration prospective

L'exercice *MOND'Alim 2030*, piloté par le Centre d'études et de prospective, vise à caractériser la phase de mondialisation actuelle et à documenter les principales dynamiques à l'œuvre. Un de ses chapitres est consacré au commerce international, lequel joue un rôle majeur dans la mondialisation des systèmes d'approvisionnement. Cette *Analyse* dégage les principales caractéristiques et tendances du commerce agroalimentaire : multiplication des flux, des pays et des produits concernés, renforcement des acteurs privés, segmentation des chaînes de valeur et importance des politiques publiques, accroissement des interdépendances, etc. S'appuyant sur des éléments d'analyse rétrospective, cette note formule également des hypothèses pour les quinze prochaines années.

Les exportations de produits alimentaires pèsent aujourd'hui plus de 1 200 milliards de dollars. À prix constants, c'est près de 7 fois plus qu'il y a 50 ans, soit un rythme de croissance annuel moyen de 3,8 % environ. Sur cette même période, la part des biens alimentaires dans le commerce international est tombée d'environ 20 % à moins de 8 %. La circulation des produits agricoles et alimentaires est à la fois une manifestation et un vecteur majeur de la mondialisation des systèmes alimentaires. Elle renforce l'interdépendance des pays importateurs comme des exportateurs et, au-delà des produits ainsi véhiculés, contribue à la diffusion de normes, valeurs, innovations, risques etc. Alors même que le commerce mondial de biens et services a marqué le pas ces dernières années (cf. encadré 1), quelles sont les perspectives pour les échanges de produits agricoles et alimentaires en particulier ?

Cette note, qui s'appuie sur la prospective *MOND'Alim 2030*¹, décrit les tendances lourdes ou émergentes du commerce international de produits alimentaires. Nous ne reviendrons pas ici sur les évolutions de la géographie de ce commerce (montée des émergents, déclin relatif de l'Europe

et du Japon, stagnation des pays les moins avancés), ni sur les évolutions du « panier de biens échangés » (forte progression du complexe oléoprotéagineux et des produits transformés, etc.). Le lecteur intéressé par ces aspects pourra se reporter au chapitre 2 de l'ouvrage *MOND'Alim 2030*.

Nous traiterons en revanche de plusieurs évolutions touchant à la nature même de cette mondialisation commerciale et aux interdépendances qu'elle engendre. Jean-Marc Siroën² appelle en effet à distinguer « internationalisation » et « globalisation ». Le premier terme renvoie à un approfondissement progressif, réversible, des relations commerciales entre États-nations dotés de frontières, le second à un processus finalisé qui verrait les frontières et *in fine* les économies nationales se fondre au

1. Centre d'études et de prospective, 2017, *MOND'Alim 2030. Panorama prospectif de la mondialisation des systèmes alimentaires*, Paris, La Documentation française, 230 pages : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782110103314/index.shtml>

2. Siroën J.-M, 2004, « L'international n'est pas le global. Pour un usage raisonné du concept de globalisation », *Revue d'économie politique*, 114 (6), pp. 681-698.

Encadré 1 - La fin d'une période pour le commerce international

L'intensité du commerce international, c'est-à-dire le ratio commerce mondial/PIB mondial, est un indicateur clé de la mondialisation. Il permet de comparer assez simplement, sur le long terme, l'activité commerciale et l'activité économique en général. Sur près de 200 ans, il montre une tendance assez nette à la hausse, mais avec des phases plus ou moins longues de baisse, comme dans l'Entre-deux-guerres. Les années 1990 et le début des années 2000 sont une période de forte progression des échanges, qui ont augmenté deux à trois fois plus vite que le PIB. L'année 2009 marque un coup d'arrêt dans cette tendance. Depuis cette date, si le commerce international continue de croître en moyenne plus vite que le PIB mondial, le ratio entre ces deux variables est tombé à moins de 1,3 (une croissance du PIB de 100 % se traduit par une croissance des échanges de 130 %) et les résultats pour les années les plus récentes (2014-2016) marquent un ralentissement encore plus fort. Les experts s'interrogent sur les déterminants structurels ou conjoncturels de ce ralentissement mais convergent sur le fait que c'est plutôt la période 1990-2008 qui fut l'exception.

sein d'un vaste marché planétaire (processus qualifié « d'intégration économique »). Par construction, les statistiques du commerce international renseignent davantage sur l'internationalisation que sur la globalisation. Leur existence témoigne que le monde est encore doté de frontières tangibles, en matière agricole et alimentaire tout particulièrement. Mais qu'en sera-t-il demain ? Doit-on s'attendre, dans les prochaines années, à une intensification des échanges ? Celle-ci marquera-t-elle une étape de plus dans le processus d'internationalisation ? Ou bien une rupture avec une intégration plus radicale des marchés agricoles et alimentaires est-elle envisageable à moyen terme ?

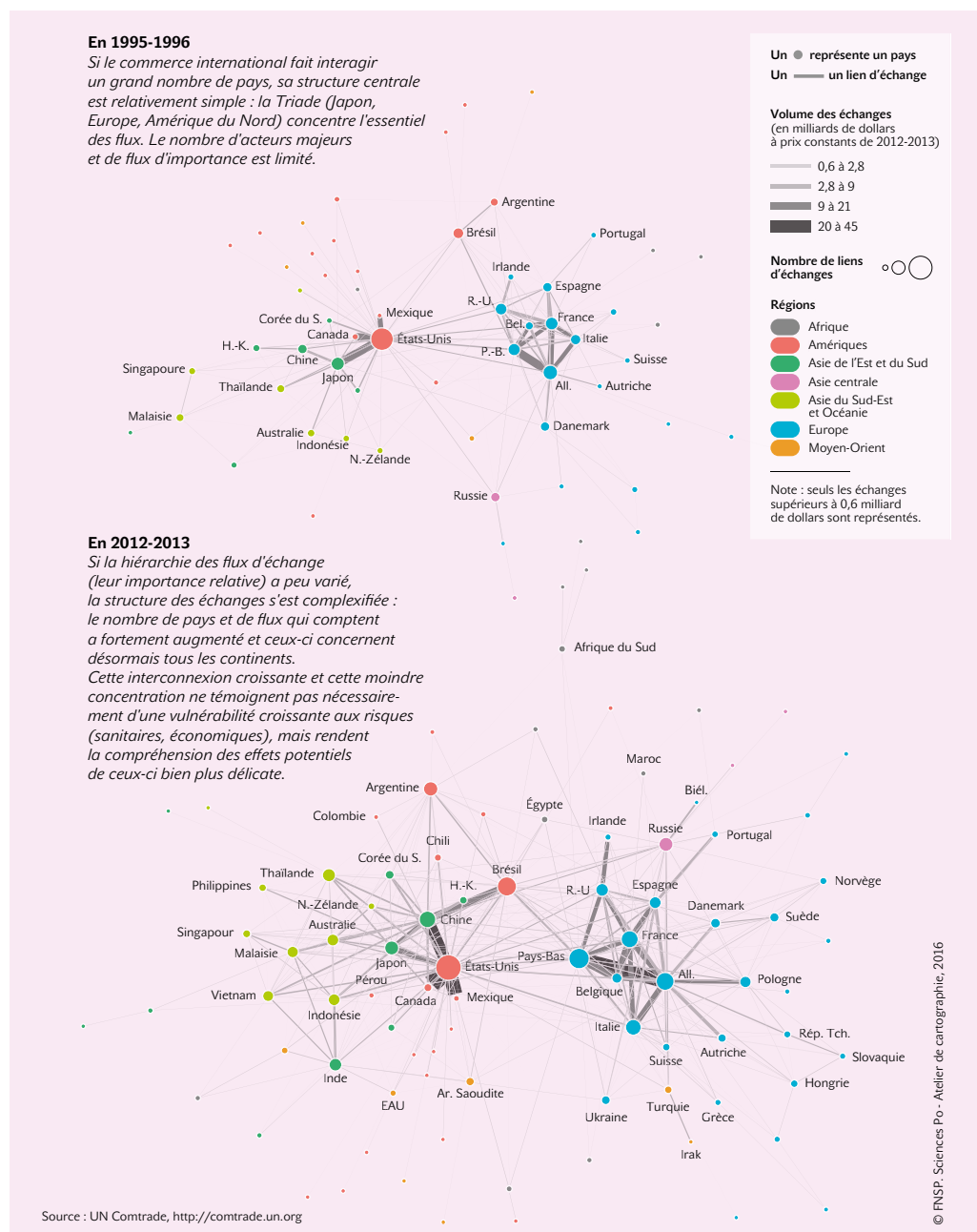
En réponse à ces questions, nous montrerons d'abord que le commerce international est marqué par une multiplication des flux, des pays impliqués et des produits échangés. Suivront des remarques sur le développement des chaînes mondiales de valeur, qui augmentent les interdépendances entre économies nationales. Pour autant, on verra dans un troisième temps que l'intégration complète des économies agricoles n'est pas à attendre pour 2030. En effet, le secteur agroalimentaire fait face à des coûts du commerce élevés, pour l'essentiel imputables aux différences de politique publiques, qui freinent l'intégration des économies agricoles et alimentaires.

Nous terminerons par des réflexions sur des scénarios possibles d'avenir.

1 - Une multiplication des flux, des pays impliqués et des produits échangés

La part des échanges de produits agricoles et alimentaires réalisés par les 5, 10 ou 20 pays les plus importants témoigne d'une érosion de la concentration des échanges. Cet « éclatement » du commerce est toutefois plus prononcé à l'import qu'à l'export. Au sein des produits alimentaires, certaines exportations agricoles restent très concentrées du fait des contraintes liées à la production : maïs, soja et sucre par exemple. Mais toutes ces

Figure 1 - Structure du commerce international de produits agricoles et alimentaires en 1995-1996 et 2012-2013



productions ont connu une baisse continue de leur concentration depuis les années 1970³. Dans ses projections à 2025⁴, l'OCDE pronostique une poursuite de cette tendance à la fragmentation des importations, mais une re-concentration à l'export. Ce dernier pronostic ne vaudra pas nécessairement pour les produits transformés.

Autre manifestation de cette multiplication des flux : au milieu des années 1990, seul un pays sur quatre échangeait des produits agricoles et alimentaires avec la moitié des autres pays du monde (à l'import comme à l'export). Aujourd'hui, cette proportion est passée à 43 % à l'export et 46 % à l'import. En 2030, la part des pays échangeant des produits alimentaires avec la moitié des autres pays de la planète dépassera certainement les 50 %. Cette tendance s'explique de plusieurs façons, notamment par la multiplication des stratégies de diversification des approvisionnements des pays, à l'instar du Japon qui a activement cherché à réduire sa dépendance aux importations américaines.

Cette diversification des flux vaut aussi pour les produits qui circulent. En tonnage, les 10 principales productions échangées représentaient 67 % du commerce total en 1980, mais seulement 57 % au début des années 2010. En valeur, cette part est passée de 46 % à 37 %. Le développement de populations urbaines solvables, partout dans le monde, devrait consolider cette tendance et se traduire par une diversification alimentaire suscitant les importations d'un nombre croissant de produits.

Cette tendance à la multiplication et à la dispersion des flux construit un système de plus en plus complexe et imbriqué, les importations d'un pays composant aussi ses futures exportations. Ceci interroge sur la résilience ou, au contraire, la vulnérabilité de cette mise en réseau mondiale⁵ (cf. figure 1).

3. Liapis P, 2015, «Structural changes in commodity markets: have agricultural markets become thinner?», OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers.

4. OECD/FAO (2016), OECD-FAO Agricultural Outlook 2016-2025, OECD Publishing, Paris. http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-en

5. Puma M. *et al.*, 2015, «Assessing the evolving fragility of the global food system», *Environ. Res. Lett.*, 10, n° 2.

6. Gereffi G., Fernandez-Stark K., 2011, *Global value chain analysis: a primer*, Center on Globalization, Governance and Competitiveness (CGGC), Duke University.

7. Lanz R., Miroudot S., 2011, «Intra-Firm Trade: Patterns, Determinants and Policy Implications», *OECD Trade Policy Papers*, n° 114.

8. De Backer K., Miroudot S., 2013, «Mapping Global Value Chains», *OECD Trade Policy Papers*, n° 159, octobre.

2 - Les chaînes mondiales de valeur renforcent l'interdépendance des économies nationales

L'approche classique du commerce international focalise l'attention sur des triptyques importateur/produit/exportateur. Compte tenu des évolutions rappelées ci-dessus, cette manière de voir présente plusieurs limites. Elle masque des transformations substantielles que révèle bien, en revanche, l'analyse en termes de « chaîne globale de valeur » (CGV). Une chaîne de valeur peut être définie comme « l'ensemble des activités que les entreprises et les travailleurs réalisent pour délivrer un produit donné, depuis sa conception jusqu'à son utilisation finale »⁶. Sous cet angle, une importation ou une exportation ne sont pas un flux isolable de produits d'un pays vers un autre, mais une étape dans un processus ramifié d'élaboration d'un bien de consommation et de création de valeur ajoutée (cf. encadré 2).

La littérature sur les CGV souligne l'importance des logiques privées, en premier lieu celles des « firmes pilotes » de ces chaînes, qui organisent un réseau international de production en faisant jouer les avantages comparatifs des différents pays pour l'approvisionnement en matières premières, l'implantation des sites de transformation et des centres de R&D, le développement des stratégies marketing, etc. Les auteurs mettent en évidence un phénomène de fragmentation de ces différentes tâches à une échelle qui devient planétaire. Cette nouvelle économie des échanges se traduit par plusieurs tendances :

- pour un même produit final, il y a une multiplication des étapes de production et des pays concernés. Schématiquement, une pizza surgelée pourra incorporer de la sauce tomate chinoise, du blé français, du cheddar néerlandais mais aussi une R&D américaine, une logistique suisse, etc., avant d'être vendue en Inde. En 2011, 22 % de la valeur des exportations agroalimentaires (14 % pour l'agriculture) avaient ainsi été préalablement importés ;

- une part croissante du commerce international est réalisée au sein d'une même firme ou entre une maison mère et une filiale. Aux États-Unis, 48 % des importations et 30 % des exportations relèvent de cette catégorie. La littérature disponible⁷ indique cependant que ce phénomène est moins important pour les produits alimentaires ;

- une part croissante des activités de services (marketing, R&D, logistique, assurance, etc.) compose la valeur ajoutée

exportée (24 % pour les produits agricoles et 37 % pour les produits alimentaires transformés).

Les études et indicateurs disponibles montrent que ces tendances sont bien à l'œuvre dans les secteurs agricoles et alimentaires, mais ceux-ci sont moins fortement impactés que d'autres (cf. figure 2).

De nombreux experts expliquent le ralentissement actuel du commerce international (tous secteurs confondus, cf. encadré 1) par la « fin de cycle » de cette logique de fragmentation des chaînes de valeur : les coûts de coordination deviendraient trop importants et les avantages comparatifs auraient tendance à s'atténuer (phénomène de rattrapage salarial notamment). On observe même un certain nombre de relocalisations associées, pour les produits alimentaires, à une attente de plus en plus forte des consommateurs en matières d'origine et de qualité sanitaire, et des pays cherchant à réduire leurs dépendances commerciales. Il est trop tôt pour savoir si ces développements récents marquent une rupture durable mais il est probable que l'on est entré pour plusieurs années, dans une période de ralentissement plus que d'accélération du phénomène.

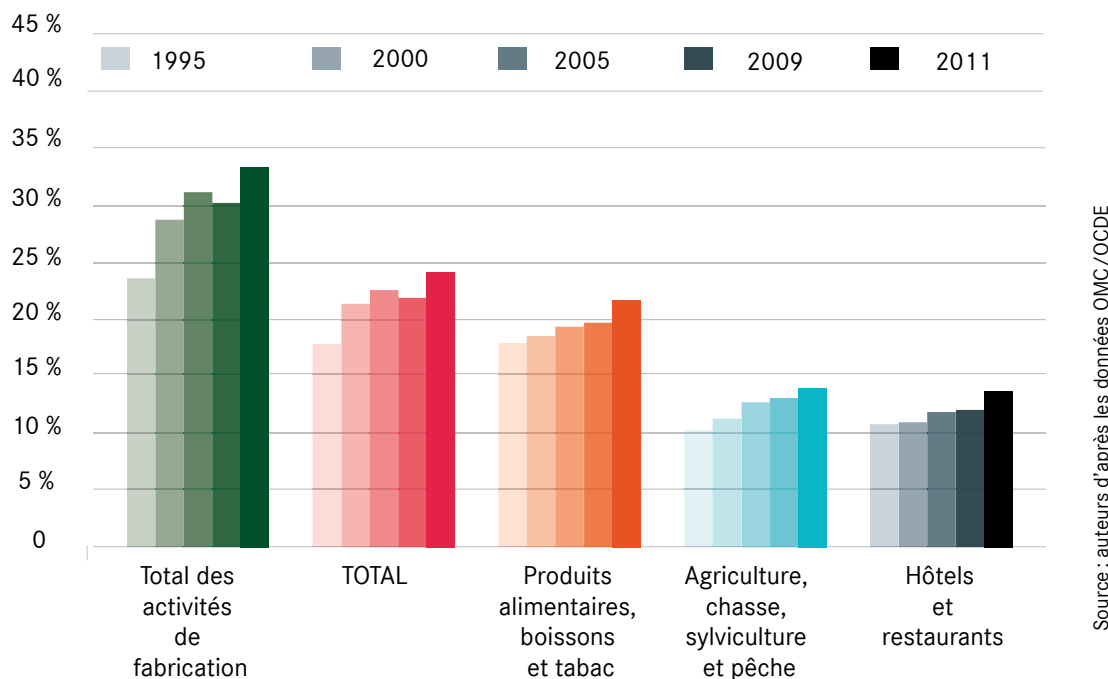
3 - L'intégration complète des économies agricoles n'est pas pour 2030

L'intensification du commerce international et la complexification des chaînes de valeur conduisent-elles à une intégration plus poussée des économies agricoles ainsi connectées ? Selon le paradigme dit « *the law of one price* », les

Encadré 2 - Nouvelles statistiques du commerce en valeur ajoutée : quelle différence ?

L'approche par les chaînes de valeur a montré que les statistiques du commerce international surévaluaient la valeur des échanges (car un produit importé de A vers B, transformé en B puis réexporté vers C sera compté plusieurs fois), mais sous-estimaient dans le même temps l'importance des interdépendances associées. Dans l'exemple précédent, il n'y a pas deux flux isolés et autonomes « A → B » puis « B → C » mais une chaîne « A → B → C ». Les données du commerce en valeur ajoutée, estimées par l'OMC et l'OCDE⁸, corrigent ces effets en isolant à chaque étape la valeur ajoutée « nette » créée.

Figure 2 - Évolution du contenu en valeur ajoutée étrangère des exportations pour différents pays



Source : auteurs d'après les données OMC/OCDE

Note : une valeur de 20% signifie que 20% de la valeur des exportations d'un pays avaient été préalablement importés par ce pays (ex : azote minéral et semences, matières premières, mais aussi services financiers, prestations logistiques, etc.).

flux commerciaux permettent aux acteurs économiques d'arbitrer entre produits locaux et importés, conduisant théoriquement à un alignement des prix domestiques et internationaux, aux coûts de transport près. Cette synchronisation des prix est même considérée comme le principal indicateur du passage d'une économie simplement internationalisée à une économie véritablement globale.

Les crises agricoles qui se sont succédé depuis 2007 ont montré que si les interdépendances se sont renforcées ces dernières années, les frontières nationales existent toujours et isolent encore largement les prix sur les marchés domestiques des évolutions mondiales. Pour le groupe MOND'Alim, un des freins à cette intégration tient à l'hétérogénéité des attentes et habitudes des consommateurs. Par exemple, le maïs est un produit consommé dans de nombreux pays, au Nord comme au Sud, et il existe un marché mondial avec un prix directeur servant de référence (Chicago), pour les échanges. Pour autant, le maïs blanc consommé en Afrique de l'Est ou au Mexique n'est pas le maïs jaune produit en Europe ou aux États-Unis échangé sur le marché international, et les évolutions des prix de ces deux produits sont peu corrélées.

D'autres facteurs contribuent à isoler les prix domestiques : les coûts et délais de transaction, les taux de change, la concentration des acteurs de la chaîne de valeur, etc. Mc Laren⁹ montre que les acteurs en situation d'oligopsonie, pour approvisionner un marché donné, modulent leurs marges en fonction des fluctuations de prix et transmettent plus facilement les baisses que les hausses de prix. Mais le principal facteur contribuant à désynchroniser les prix internationaux et domestiques reste toutefois les politiques aux frontières (cf. *infra*). Non seulement celles-ci contribuent à renchérir en moyenne les coûts de transaction, mais elles sont aussi fréquemment ajustées selon la situation, dans l'objectif d'isoler les marchés domestiques des crises internationales (ex : révisions des droits de douane, taxes sur les exportations, etc.).

La transmission des évolutions de prix internationaux sur les marchés domestiques est inégale selon les produits et pays. Elle se fait souvent avec retard et de manière incomplète. Si la littérature en la matière est lacunaire et peu concluante, plusieurs points peuvent toutefois être dégagés. En premier lieu, les marchés intérieurs des pays développés sont généralement plus intégrés aux marchés internationaux que ceux des

pays en développement. Deuxièmement, pour les pays en développement, les marchés du riz sont plus intégrés que ceux du blé et plus encore que ceux du maïs. Les prix du soja sont plutôt bien corrélés, à l'inverse de ceux du porc. Troisièmement, pour les principales commodités, dans les pays en développement, on observe un retard conséquent dans la transmission des prix internationaux : il faut entre 3 et 6 mois, et parfois jusqu'à 9 ou 12, pour qu'une évolution des prix internationaux se fasse sentir localement. Enfin, même pour les pays « connectés », les évolutions des prix internationaux sont atténuées : une fluctuation du prix international de 10 % se traduit souvent par une fluctuation du prix intérieur comprise entre 2 et 7 %, parfois moins (cf. figure 3).

Si la littérature disponible rend difficile toute analyse tendancielle, la situation actuelle et l'évolution prévisible des différents facteurs rendent illusoire une intégration complète des marchés agricoles à l'horizon 2030.

9. Mc Laren A., 2013, «Asymmetry in price transmission in agricultural markets», *University of Geneva Economics Department Working Paper Series*, 13-12-2.

4 - Des coûts du commerce élevés qui freinent l'intégration des économies agricoles et alimentaires

Le commerce international et son degré d'intégration économique sont particulièrement sensibles à un ensemble de paramètres qui composent ce que l'on appelle le « coût du commerce »¹⁰, c'est-à-dire la différence entre le prix payé au départ du pays A et le prix du produit payé par l'importateur au pays B. Inférés par l'analyse des flux commerciaux internationaux (à travers des modèles dits « gravitaires »), ces coûts sont propres à chaque couple de pays (A, B). Ils dépendent de leur proximité géographique et historique : distance, existence d'une frontière commune, histoire coloniale partagée, langue commune, appartenance à un même ensemble culturel, existence de lignes maritimes ou aériennes directes, etc. Certains postes de coûts ont fortement baissé ces dernières décennies (fret, communication). Pour le fret, la forte volatilité des prix est également à souligner.

Une spécificité du commerce des produits alimentaires réside aussi dans les « coûts » d'origines politique et administrative élevés. Les politiques commerciales, et plus largement les mesures aux frontières, jouent un rôle déterminant dans l'évolution de ces coûts. Les produits agricoles font face à des droits de douane en moyenne élevés et qui ont moins diminué que pour les autres produits. Alors que huit *rounds* du GATT ou de l'OMC se

sont succédé, contribuant à baisser ces droits de douane sur les produits industriels, seul l'Uruguay Round a contribué à une réduction des obstacles aux échanges agricoles. Et Bureau et Jean¹¹ soulignent que, dans les faits, l'accord de l'Uruguay Round « n'a pas entraîné de libéralisation significative de l'accès au marché ». Des réductions unilatérales, bilatérales, régionales ou dans le cadre d'accords préférentiels contribuent toutefois à la baisse des droits réellement appliqués pour les produits alimentaires, divisés par deux en vingt ans.

Les produits alimentaires sont également plus concernés que les autres par la montée des mesures non tarifaires comme des « d'obstacles techniques au commerce » (OTC), surtout en matière de sécurité sanitaire et phytosanitaire. La diminution des barrières explicites aux échanges (quotas, droits de douane, etc.) s'est ainsi accompagnée d'une multiplication de règles, normes, contrôles, exigences, etc. Ces dispositions techniques, procédurales et réglementaires, qui encadrent les flux commerciaux, constituent le nouveau front des négociations à venir. Beghin, Disdier et Marette¹² montrent cependant que ces mesures non tarifaires ne sont pas seulement un nouvel avatar du protectionnisme (elles sont du reste souvent justifiées par des préoccupations légitimes de prévention des risques). Elles ont aussi, pour certaines, un impact positif en favorisant les flux. Ils rappellent que certaines de ces mesures

permettent de réduire les asymétries d'information (ex : règles de certification des produits biologiques, présence d'OGM, etc.). En améliorant la valeur de l'information sur les produits importés, ces mesures contribuent également, parfois, à redonner confiance dans le commerce.

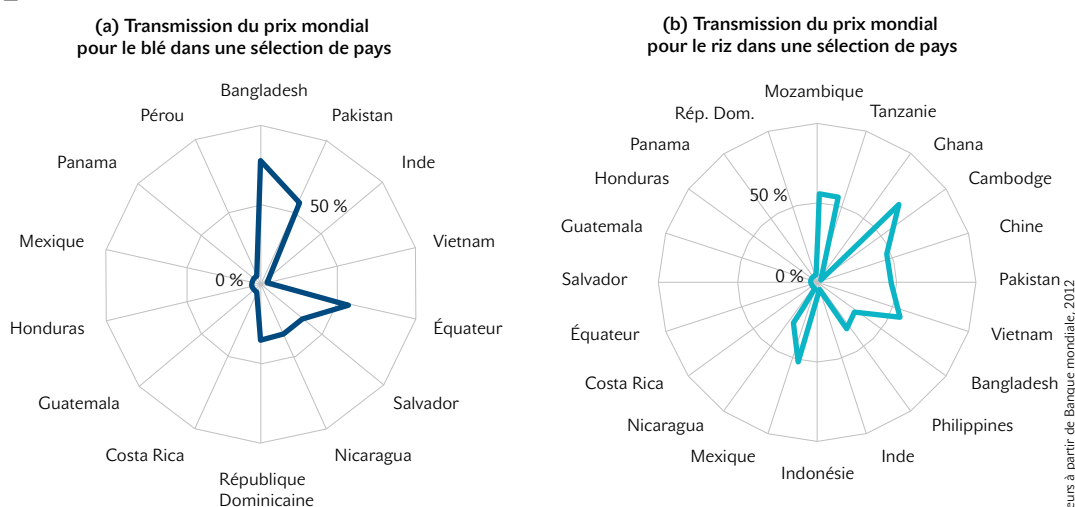
Au total, les coûts du commerce des produits agricoles et alimentaires sont globalement plus élevés que pour les autres produits (cf. figure 4). Les estimations réalisées par la Banque mondiale montrent que ces coûts ont moins diminué depuis quinze ans. Ils sont également moins élevés pour les pays développés que pour les pays à bas revenus, cet écart s'étant même accru ces quinze dernières années. Certains pays émergents ont en revanche connu des baisses de coûts très importantes : les « coûts du commerce » entre la Chine et le Brésil ou entre la Russie et l'Afrique du Sud ont par exemple été divisés par deux sur la même période.

10. Arvis J. F. *et al.*, 2013, « Trade Costs in the Developing World: 1995-2010 », *Policy Research Working Paper* n° 6309, World Bank.

11. Bureau J.-C., Jean S., 2013, « Les transformations des échanges agricoles bousculent l'agenda multilatéral », *La lettre du CEPII*, n° 336.

12. Beghin J., Disdier A. C., Marette S. *et al.*, 2014, « Trade Restrictiveness Indices in Presence of Externalities: An Application to Non-Tariff Measures », *CESifo Working Paper Series* n° 4968.

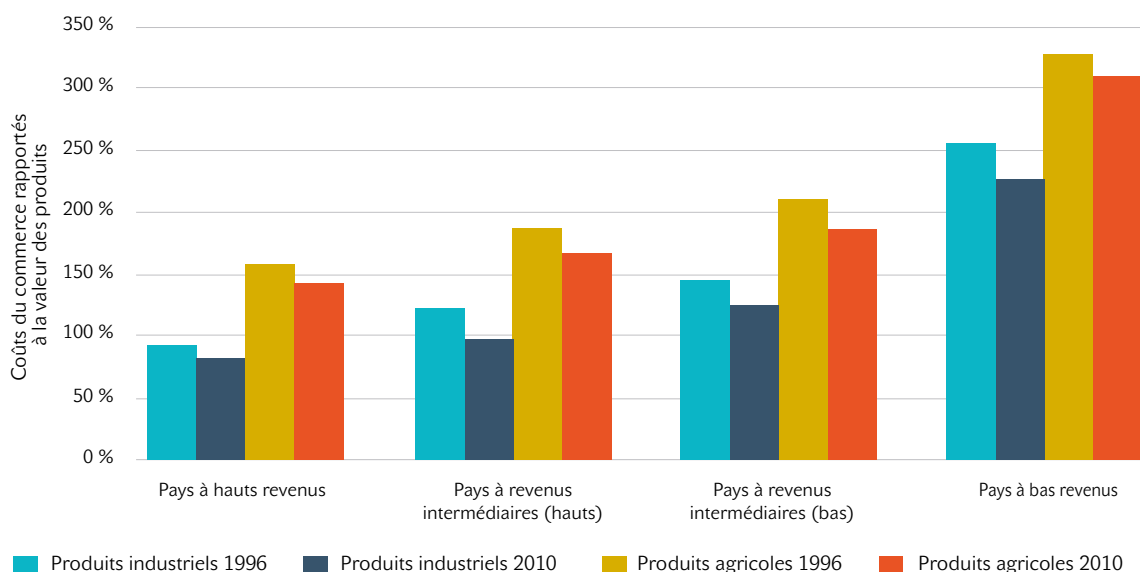
Figure 3 - Niveau de transmission des prix internationaux du blé (a) et du riz (b) pour différents pays



Note : Les valeurs représentées sont les élasticités des prix domestiques aux prix internationaux. Un niveau d'élasticité de 40% signifie qu'une évolution des prix mondiaux de 100% est répercutée seulement à hauteur de 40% au niveau domestique.

Source : auteurs à partir de Banque mondiale, 2012

Figure 4 - Coûts du commerce pour les produits industriels et agricoles selon le niveau de richesse des pays



Source: auteurs d'après OCDE/OMC, 2015

5- Quelles perspectives à l'horizon 2030 ?

Des phases successives d'ouverture et de repli

Le commerce international a alterné des phases d'ouverture et d'expansion rapide et des phases de ralentissement et de recherche d'indépendance¹³. Dans un contexte dominé et structuré par et pour les États européens, la « première mondialisation » (1870-1914) telle que définie par S. Berger¹⁴ s'est caractérisée par l'émergence de marchés globaux pour un certain nombre de commodités et par une division du travail assumée entre pays exportateurs et importateurs. Le Royaume-Uni en est un bel exemple, qui importait en 1913 jusqu'à 80 % de son blé et 40 % de sa viande.

La Première Guerre mondiale puis la crise de 1929 conduisirent à l'inverse, dans de nombreux pays, au déploiement de mesures visant l'autosuffisance et l'isolement du marché mondial. Cette tendance perdurera après la Seconde Guerre. Durant cette période, les échanges progressent lentement, selon une logique « d'écluse » : chaque pays cherche à stabiliser son prix domestique en ajustant à cette fin ses importations et exportations. Dans un premier temps (jusqu'en 1972), les marchés internationaux restent relativement stables, du fait d'une coopération malgré tout importante entre pays sur des marchés dominés, parfois de manière hégémonique,

par un leader (les États-Unis pour les céréales et les oléagineux), qui assumait un rôle stabilisateur en régulant, par le niveau de ses stocks ou exportations, le prix mondial.

Cette configuration particulière fut progressivement mise à mal, après la flambée des prix internationaux de 1973, par l'émergence de nouveaux exportateurs, européens d'abord puis brésiliens, argentins, etc. La multiplication des conflits commerciaux, dans les années 1980, trouva sa solution, partielle et temporaire, dans la signature de l'accord de Marrakech en 1994. Il faisait entrer le commerce international de produits alimentaires dans une nouvelle phase, que nous connaissons toujours vingt ans plus tard : discipline multilatérale (OMC), essor de la multipolarité et fin des hégémonies, montée en puissance du secteur privé et des « chaînes globales de valeur », libéralisation lente et partielle du commerce international, croissance soutenue.

Quelles suites envisager d'ici 2030 ?

La succession de crises depuis dix ans, l'instauration d'un régime durable de volatilité des prix, un certain retour des politiques protectionnistes et de l'intervention étatique en matière alimentaire, sont autant d'éléments qui pourraient marquer un nouveau changement de phase. L'avenir du commerce international agricole et alimentaire est incertain et plusieurs scénarios sont envisageables

d'ici 2030. L'étude des dynamiques à l'œuvre permet d'écarter les options les plus contrastées et souvent les plus fantasmées, telle l'hypothèse d'un retour généralisé à l'autosuffisance, que les déséquilibres structurels offre-demande rendent illusoire (cf. *infra*), ou encore l'émergence d'un vaste marché unique globalisé. Deux scénarios, partiellement combinables selon les produits, semblent plus vraisemblables.

Le scénario A est celui d'un espace planétaire d'ouverture progressive, partielle et contrôlée. Les tendances à l'œuvre entre 1995 et 2007 se prolongent, en considérant que les soubresauts connus depuis ne durent pas. Son affirmation est facilitée par des taux de croissance élevés, un prix du pétrole bas, un relatif apaisement sur le plan géopolitique et le maintien d'une discipline collective qui n'empêche pas quelques conflits circonscrits. Un tel contexte serait favorable à une forte progression des échanges internationaux, plus encore pour les produits à haute valeur ajoutée. Dans un monde caractérisé par l'absence d'hégémonie, les États concentreraient leurs actions sur quelques

13. Daviron B., Douillet M., 2013, « Major players of the international food trade and food security », *FOODSECURE Working paper* n° 13.

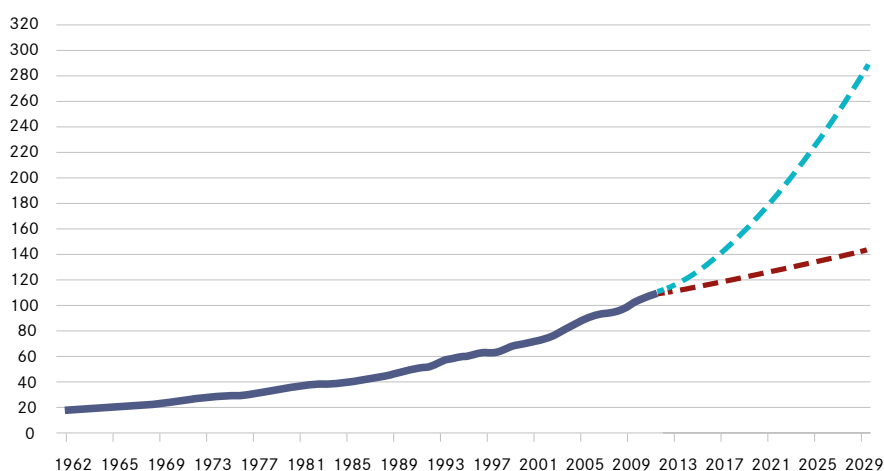
14. Berger S., 2003, *Notre première mondialisation : leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil.

produits pour lesquels ils se donnent des stratégies de dépendance prudente et contrôlée (sécurité sanitaire et alimentaire), tout en libéralisant progressivement les autres secteurs. Les entreprises privées gagneraient encore en importance, façonnant le commerce international selon leurs logiques : optimisation de la répartition géographique des tâches, standardisation ou différenciation, etc.

Le scénario B est celui d'un monde fragmenté en une multitude de zones d'influence en interactions faibles. Cette conjecture prolonge les tendances récentes, survenues depuis 2007, considérant qu'elles composent un nouveau régime durable. Sa réalisation serait facilitée par une croissance économique faible, des prix de l'énergie et des produits agricoles plutôt élevés et volatils. Elle serait aussi favorisée par un contexte géo-économique tendu où les grandes puissances mondiales et régionales s'affronteraient sur de multiples terrains. Dans ce scénario, la croissance des échanges agricoles et alimentaires est ralentie. Les États renforcent leurs stratégies de sécurité alimentaire, développent l'autosuffisance et contrôlent leurs dépendances, notamment par l'approfondissement d'échanges régionaux ou par la consolidation de zones d'influence autour des grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie, etc.). Actant le déclin du multilatéralisme, le commerce international se segmente en grands ensembles régionaux, sans pour autant empêcher des déséquilibres structurels offre-demande, et donc les interactions entre ces grands blocs. L'influence des acteurs privés y est nettement moindre que dans le premier scénario.

Ces considérations touchent davantage à la nature du marché mondial qu'aux volumes échangés. Dans un cas comme dans l'autre,

Figure 5 - Croissance du commerce international de produits alimentaires : évolutions historiques et projections du CEPII
Évolution en volume des échanges de produits alimentaires (base 100 en 2010)



Source : auteurs d'après les données FAOSTAT et du CEPII

les échanges de produits alimentaires devraient continuer à se développer à l'avenir. Dans le cadre de ses prospectives sur le commerce international, le CEPII a élaboré en 2013 ses propres scénarios¹⁵. Les deux les plus contrastés, un scénario « bas » de croissance lente et de « guerre commerciale » et un scénario « haut » de croissance élevée et de libéralisation accélérée, paraissent encadrer de manière crédible les évolutions possibles des échanges commerciaux dans les quinze prochaines années (prix constants). Or, même dans le cas le plus pessimiste (scénario « bas »), le commerce continue de progresser (cf. figure 5).

* *
*

En dépit de l'hétérogénéité de leurs hypothèses, de leurs objectifs et de leurs méthodes, la plupart des prospectives et modélisations sur la sécurité alimentaire convergent sur le fait qu'à l'avenir, le commerce jouera un rôle majeur pour compenser les déséquilibres entre offre et demande dans de nombreux pays et régions.

L'importance croissante des importations, pour nourrir les populations, ne renvoie pas uniquement à des déséquilibres subis, mais aussi assumés voire choisis : pour beaucoup d'États, le commerce international est une opportunité (acquérir des denrées à moindre

coût, se spécialiser sur d'autres secteurs, etc.) plus qu'une nécessité. Fader¹⁶ estime par exemple que seulement la moitié des pays importateurs nets ne disposent pas, aujourd'hui, de ressources suffisantes en eau et en terre pour nourrir leur population. Demain, nous aurons donc une dépendance accrue des producteurs et consommateurs du monde au commerce international.

Cette dépendance au commerce ne concerne pas uniquement les pays importateurs. Elle se manifeste aussi par une dépendance accrue de nombre de pays aux exportations. Dans tous les cas, divers auteurs soulignent que cette dépendance au commerce a contribué à une amélioration générale de la sécurité alimentaire des populations concernées. Porkka¹⁷ résume par ces mots l'évolution passée : « En 50 ans, le monde est ainsi passé de l'insuffisance alimentaire à une dépendance croissante au commerce alimentaire ». Celui-ci apporte une certaine sécurité mais comporte aussi des risques. L'étendue de cette dépendance doit cependant être nuancée : la proportion de la population mondiale pour laquelle les importations représentent plus de 500 kcal/habitant et par jour¹⁸ est passée de 13 % en 1965 à seulement 19 % en 2005.

Pierre Claquin

Centre d'études et de prospective¹⁹

15. Fontagne L., Fouré J., 2013, «Opening a Pandora's Box: Modelling World Trade Patterns at the 2035 Horizon», *Document de Travail du CEPII*, n° 2013-22.

16. Fader M. et al., 2013, «Spatial decoupling of agricultural production and consumption: quantifying dependances of countries on food imports due to domestic land and water constraints», *Environmental Research Letters*.

17. Porkka M. et al., 2013, «From Food Insufficiency towards rade Dependency: A Historical Analysis of Global Food Availability», *PLoS ONE*, 8 (12).

18. Soit environ 20 % des apports journaliers recommandés, en moyenne.

19. Au moment de la rédaction de cette note.

Dernières analyses publiées par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

- Analyse n° 67, février 2014, Le recours aux satellites en agriculture : évolutions récentes et perspectives
- Analyse n° 68, avril 2014, La disponibilité future de la ressource en eau en France : quelle place pour le secteur agricole ?
- Analyse n° 69, mai 2014, Consommations et pratiques alimentaires durables : analyse de données nationales issues d'enquêtes d'opinion
- Analyse n° 70, mai 2014, Évaluation du volet « mobilisation des bois chablis » du plan de solidarité nationale consécutif à la tempête Klaus
- Analyse n° 71, juin 2014, Défis sociaux et environnementaux du capitalisme agraire. Le cas des plantations de palmier en huile en Asie du Sud-Est
- Analyse n° 72, juillet 2014, Des « biens publics » au « verdissement » : l'influence des nouveaux acteurs de la réforme de la PAC
- Analyse n° 73, octobre 2014, L'agriculture française face au défi climatique : quelles perspectives d'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre ?
- Analyse n° 74, octobre 2014, Le nouveau *Farm Bill* américain : un renforcement des assurances agricoles subventionnées et des filets de sécurité anticycliques
- Analyse n° 75, novembre 2014, L'agriculture à « Haute Valeur Naturelle » en France métropolitaine - Un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement rural
- Analyse n° 76, janvier 2015, Des projets agro-environnementaux innovants, intégrés et collectifs : quelques enseignements tirés de l'analyse d'expériences de terrain
- Analyse n° 77, mars 2015, Quelle adaptation de l'agriculture à la disponibilité en eau dans la Drôme des collines ?
- Analyse n° 78, avril 2015, Inégalités sociales et alimentation. Besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire
- Analyse n° 79, avril 2015, Produits de stimulation en agriculture visant à améliorer les fonctionnalités biologiques des sols et des plantes : état des lieux et perspectives
- Analyse n° 80, juin 2015, Les innovations technologiques, leviers de réduction du gaspillage dans le secteur agroalimentaire
- Analyse n° 81, juillet 2015, La gestion durable du bâti agricole périurbain : gouvernance et enjeux locaux. Le cas des hameaux agricoles dans l'Hérault
- Analyse n° 82, septembre 2015, Les antibiorésistances en élevage : vers des solutions intégrées
- Analyse n° 83, septembre 2015, Évaluation du Plan Banane Durable 1 : résultats et perspectives
- Analyse n° 84, septembre 2015, « Zéro défaut » ? La distribution des fruits et légumes et ses critiques comme révélateurs des transformations de l'agriculture
- Analyse n° 85, novembre 2015, Diffusion au public des résultats des contrôles sanitaires officiels : enseignements d'une comparaison internationale
- Analyse n° 86, décembre 2015, Les fermes laitières de polyculture-élevage : atouts et défis pour l'avenir
- Analyse n° 87, décembre 2015, Communiquer sur la qualité sanitaire des aliments en France : enjeux et perspectives
- Analyse n° 88, décembre 2015, L'avenir de l'installation dans la Nièvre : un exemple de prospective agricole
- Analyse n° 89, mai 2016, Des scénarios prospectifs au service de l'élaboration d'une stratégie nationale : l'exemple du volet agricole des scénarios Énergie-Climat-Air
- Analyse n° 90, mai 2016, L'agriculture familiale en France métropolitaine : éléments de définition et de quantification
- Analyse n° 91, juin 2016, La gestion publique des questions agricoles en Australie
- Analyse n° 92, juillet 2016, Les espaces-tests agricoles : expérimenter l'agriculture avant de s'installer
- Analyse n° 93, novembre 2016, Vers une gestion durable du phosphore, ressource critique pour l'agriculture
- Analyse n° 94, novembre 2016, Le rapport Homme-Animal : évolutions passées et enjeux d'avenir
- Analyse n° 95, novembre 2016, Le rapport Homme-Animal : cinq scénarios à l'horizon 2030
- Analyse n° 96, décembre 2016, Impacts possibles du changement climatique sur l'évolution des productions végétales en Russie, Ukraine et Kazakhstan à l'horizon 2065
- Analyse n° 97, février 2017, Comportements alimentaires de demain : les tendances à 2025 et leur diffusion aux acteurs de la filière
- Analyse n° 98, février 2017, Les normes privées de durabilité, enjeu stratégique pour le commerce international et l'action publique
- Analyse n° 99, mars 2017, Évaluation de l'efficacité de la protection des troupeaux contre le loup (2009-2014)
- Analyse n° 100, mars 2017, MOND'Alim 2030 : un regard prospectif sur la mondialisation des systèmes alimentaires
- Analyse n° 101, mars 2017, La démarche évaluative de la politique agro-écologique : premiers outils et perspectives

Tous ces numéros sont téléchargeables aux adresses suivantes :

<http://agriculture.gouv.fr/publications-du-cep>

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/analyse/>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Bruno Héralut
Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP
Dépôt légal : À parution © 2017